

Université de Montréal

Revue des régimes de soins médicaux et dentaires

Personnel enseignant – contrat 96776

Présentation préparée pour le Conseil syndical du SGPUM
par la Direction des ressources humaines et les représentants
syndicaux au Comité des assurances.

Le 25 septembre 2015

Table des matières

- Contexte
- Objectifs
- Régimes actuel et proposé
 - Résumé des principales modifications par régimes
 - Valeur relative entre les régimes
 - Description détaillée des régimes
- Impact des modifications aux régimes
 - Primes payées
 - Impact de la majoration du déboursé
 - Impact de la modification pour services professionnels
 - Statistiques des réclamations
 - Exemple - médicaments
- Règles administratives
- Conclusion

Annexe

- Profils d'utilisateurs

Contexte

- Programme actuel en vigueur depuis plusieurs années
- Sondage effectué en septembre 2014 pour mesurer la connaissance et la satisfaction du personnel à l'égard de leur programme
- Seuls les régimes de soins médicaux et dentaires sont ciblés par cette revue

Objectifs

- Apporter des changements afin que le régime offert aux professeurs soit :
 - Compétitif par rapport à son marché de référence
 - Répond aux besoins variés des professeurs
 - Permet un meilleur contrôle des coûts à court et à long terme
 - En ligne avec les meilleures pratiques du marché (ex: gestion du coût des médicaments)
- Refléter les constats découlant du sondage aux professeurs, notamment :
 - Intérêt d'avoir un régime à options
 - Professeurs prêts à contribuer davantage pour avoir accès à un régime enrichi (ex: régime avec soins de la vue, orthodontie, etc.)
 - Ouverture des professeurs en matière de substitution générique des médicaments

Régimes actuel et proposé

Régime proposé de soins médicaux et dentaires (à options)

Soins médicaux

Option
Enrichie

UdeM
Paie 32%

Option
Standard

UdeM
Paie 40%

Option
Base

UdeM
Paie 47%

Soins dentaires

Option
Enrichie

UdeM
Paie 30%

Option
Standard

UdeM
Paie 40%

Partage des coûts

UdeM : 40% du coût de l'option "Standard"
Employés : Coût excédentaire de l'option choisie

Résumé des principales modifications au régime : soins médicaux

Note SGPUM : Ces deux tableaux résumant les principales modifications.
Les détails des régimes proposés suivent dans les Tableaux p 8 à 10

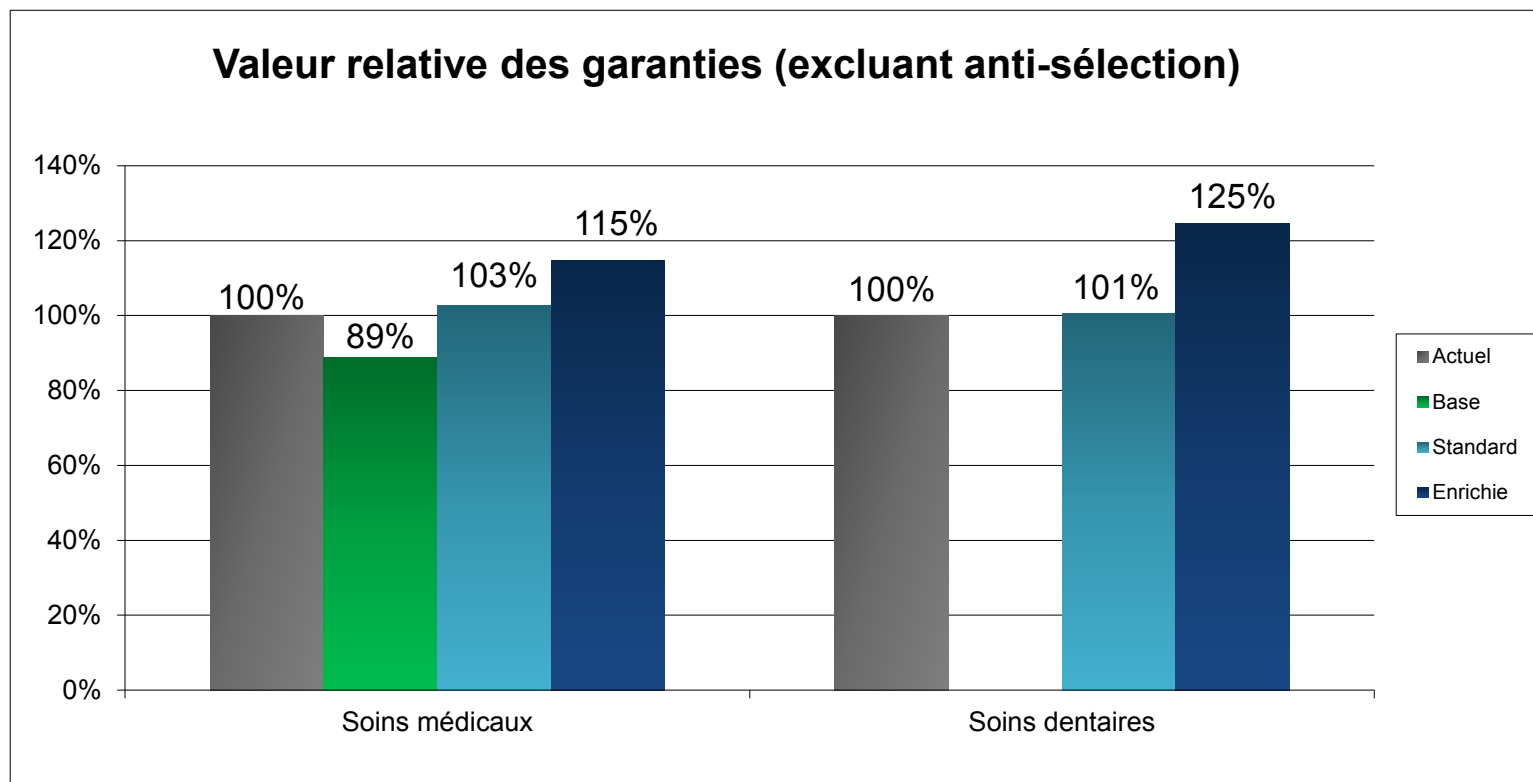
Régime actuel	Régime proposé
<ul style="list-style-type: none"> Un régime unique. 	<ul style="list-style-type: none"> 3 options : base, standard et enrichie.
<ul style="list-style-type: none"> Remboursement des dépenses admissibles à 80 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Remboursement selon l'option : base 70 %, standard 80 %, enrichie 90 %
<ul style="list-style-type: none"> Professionnels de la santé (autres que physio et psycho) : acupuncteur, naturopathe, ostéo, etc. : frais admissible de 25 \$ par visite (max 500 \$ par année par spécialiste). Remboursement à 80 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Maximum combiné pour l'ensemble des spécialistes (autres que physio et psycho), <u>sans limitation par visite</u>, maximum selon l'option (300 \$, 500 \$ ou 750 \$). Remboursement selon l'option (70 %, 80 % ou 90 %).
<ul style="list-style-type: none"> Psychologues (incluant psychothérapeute et travailleur social) 	<ul style="list-style-type: none"> Majoration du montant admissible à 1 250 \$ pour l'option enrichie.
<ul style="list-style-type: none"> Physiothérapeute (incluant technicien en réadaptation physique et thérapeute du sport) 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout du kinésithérapeute (toutes les options) Majoration du montant admissible à 1 000 \$ pour l'option standard et 1 250 \$ pour l'option enrichie
<ul style="list-style-type: none"> Soins de la vue (examens, lunettes, lentilles) : non couvert. 	<ul style="list-style-type: none"> Option standard : 200 \$ (24 mois*) à 80 % Option enrichie : 300 \$ (24 mois*) à 90 % <p>* 12 mois pour enfants</p>

Résumé des principales modifications au régime : soins dentaires

Régime actuel	Régime proposé
<ul style="list-style-type: none">Un régime unique.	<ul style="list-style-type: none">2 options : standard et enrichie
<ul style="list-style-type: none">Remboursement des dépenses admissibles selon la nature des traitements : 50 %, 80 % ou 100 %.	<ul style="list-style-type: none">Majoration du pourcentage de 80 % à 90 % pour l'option enrichie.
<ul style="list-style-type: none">Remboursement maximum de 1 500 \$ par année, par assuré.	<ul style="list-style-type: none">Option enrichie : remboursement maximum de 2 500 \$ par année, par assuré.
<ul style="list-style-type: none">Orthodontie : non couvert	<ul style="list-style-type: none">Option enrichie : remboursement à 50 %, maximum 2 500 \$ (viager) par enfant.
<ul style="list-style-type: none">Examens de rappel au 9 mois	<ul style="list-style-type: none">Option enrichie : examens de rappel au 6 mois

Régimes actuel et proposé

Valeur relative entre les régimes



Note SGPUM : Pour le Régime enrichi, le coût anti-sélection se chiffrera environ à 10%

Régimes actuel et proposé

Soins médicaux

Soins médicaux	Régime actuel	Régime proposé		
	Personnel enseignant (96776)	Option "Base"	Option "Standard"	Option "Enrichie"
Franchise :	50 \$ par adhérent avec un maximum de 100 \$ par famille Ne s'applique pas en cas d'hospitalisation	Aucune franchise	Aucune franchise	Aucune franchise
Débours annuel maximum				
Frais admissibles de médicaments (note 1)	260 \$	650 \$	550 \$	450 \$
Médicaments				
Définition des médicaments couverts	Tous les médicaments	Médicaments nécessitant une ordonnance	Médicaments nécessitant une ordonnance	Médicaments nécessitant une ordonnance
Remboursement	80%	70%	80%	90%
Substitution par un médicament générique (note 2)	Non	Oui (obligatoire)	Oui (obligatoire)	Oui (obligatoire)
Carte médicament	Paiement direct	Paiement direct	Paiement direct	Paiement direct
Hospitalisation				
Frais hospitaliers	100%	100%	100%	100%
Chambre d'hôpital	Semi-privée	Semi-privée	Semi-privée	Privée
Paramédicaux				
Physiothérapie (incluant un technicien en réadaptation - Remboursement - Maximum	80% 800 \$ par an	incluant couverture du kinésithérapeute 70% 500 \$ par an	incluant couverture du kinésithérapeute 80% 1000 \$ par an	incluant couverture du kinésithérapeute 90% 1250 \$ par an
Psychologue (incluant les psychothérapeutes et les travailleurs sociaux) - Remboursement - Maximum	80% 1000 \$ par an	70% 500 \$ par an	80% 1000 \$ par an	90% 1250 \$ par an
Acupuncteur, Audiologiste, Chiropraticien, Diététicien, Ergothérapeute, Naturopathe, Orthopédaogogue, Orthophoniste, Ostéopathe et Podiatre. - Remboursement - Maximum	80% 25 \$ par visite ; max. 500 \$ par an par spécialiste	70% Max. combiné pour tous ces spécialistes de 300 \$ par an	80% Max. combiné pour tous ces spécialistes de 500 \$ par an	90% Max. combiné pour tous ces spécialistes de 750 \$ par an

Régimes actuel et proposé

Soins médicaux (suite)

Soins médicaux	Régime actuel	Régime proposé		
	Personnel enseignant (96776)	Option "Base"	Option "Standard"	Option "Enrichie"
Soins de la vue				
Soins de la vue (examens, lunettes et lentilles) - Remboursement - Maximum	Non couverts	Non couverts	80% 200 \$ par 24 mois (12 mois pour les enfants)	90% 300 \$ par 24 mois (12 mois pour les enfants)
Autres				
Remboursement	80%	70%	80%	90%
Soins infirmiers privés	10 000 \$ par période d'invalidité	10 000 \$ par période d'invalidité	10 000 \$ par période d'invalidité	10 000 \$ par période d'invalidité
Produits antitabagiques	Selon législation provinciale	Selon législation provinciale	Selon législation provinciale	Selon législation provinciale
Vaccins	Illimité	500 \$ par an	750 \$ par an	1000 \$ par an
Injections sclérosantes	500 \$ par an	500 \$ par an	500 \$ par an	500 \$ par an
Frais de laboratoire	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Appareils auditifs	600 \$ par 3 années	600 \$ par 3 années	600 \$ par 3 années	600 \$ par 3 années
Orthèses podiatriques	200 \$ par an			
Chaussures orthopédiques sur-mesure	250 \$ par paire ; 2 paires par an ; max. 320 \$ par an ; franchise 100 \$	Max. combiné de 200 \$ par an	Max. combiné de 400 \$ par an	Max. combiné de 500 \$ par an
Assurance voyage				
Remboursement	100%	100%	100%	100%
Maximum viager en cas d'urgence	1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$
Remboursement	100%	100%	100%	100%
Maximum en cas d'annulation ou d'interruption de	3 000 \$ par sinistre	3 000 \$ par sinistre	3 000 \$ par sinistre	3 000 \$ par sinistre
Assistance voyage	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse
Partage de coût				
Formule (note 3)	40% payé par l'Université	40% du coût "Standard" payé par l'Université ***	40% du coût "Standard" payé par l'Université ***	40% du coût "Standard" payé par l'Université ***

Note 1 : dans le régime actuel, les frais admissibles sont remboursés à 100 % lorsque les dépenses admissibles excèdent 1 100 \$ par année.

Dans le nouveau régime, le déboursé annuel maximum est applicable pour les médicaments de l'adhérent et ses enfants à charge (combiné), et son conjoint (séparément).

Note 2 : substitution par un médicament générique obligatoire à moins de contre indication médicale.

Note 3 : Équivaut à 47 % du coût de l'option "Base" et 32 % du coût de l'option "Enrichie"

Note : Les maximums sont basés sur des frais admissibles, par assuré et par année.

Régimes actuel et proposé

Soins dentaires

Soins dentaires	Régime actuel	Régime proposé	
	Personnel enseignant (96776)	Option "Standard"	Option "Enrichie"
Franchise :	25 \$ par adhérent avec un maximum de 50 \$ par famille	25 \$ par adhérent avec un maximum de 50 \$ par famille	25 \$ par adhérent avec un maximum de 50 \$ par famille
La franchise s'applique à	Prévention / Soins de base Endodontie / Parodontie Soins majeurs	Prévention / Soins de base Endodontie / Parodontie Soins majeurs	Prévention / Soins de base Endodontie / Parodontie Soins majeurs
Soins de base et majeurs			
Base - diagnostic et prévention	100%	100%	100%
Base - restauration mineure (obturations)	80%	80%	90%
Base - chirurgie buccale	80%	80%	90%
Base - endodontie	80%	80%	90%
Base - parodontie	80%	80%	90%
Base - prothèses (rebasage, regarnissage)	80%	80%	90%
Majeure - prothèses (mise en bouche)	50%	50%	50%
Majeure - couronnes et ponts *	50%	50%	50%
Remboursement - Base et restauration majeure	1 500 \$ par an	1 500 \$ par an	2 500 \$ par an
Travaux sur les dents non naturelles	non couverts	couverts	couverts
Fréquence des examens de rappel	9 mois	9 mois	6 mois
Guide des tarifs dentaires	Actuel - Guide des généralistes	Actuel - Guide des généralistes	Actuel - Guide des généralistes
Âge de cessation	Retraite	Retraite	Retraite
Ortodontie			
Orthodontie			
- Remboursement	Non couvert	Non couvert	50%
- Maximum			2 500 \$ viager par enfant
Partage de coût			
Formule	40% payé par l'Université	40% du coût "Standard" payé par l'Université **	40% du coût "Standard" payé par l'Université **

Note : Les maximums sont basés sur des frais remboursables, par assuré et par année.

Impact des modifications au régime

- Primes payées
- Impact de la majoration du déboursé
- Impact de la modification pour services professionnels

Impact des modifications au régime Cotisation d'un professeur

Impact par paie⁽¹⁾ de la modification de régime sur un professeur actif (contrat 96776)

Soins médicaux et dentaires seulement	Individuel				Monoparental				Famille			
	Régime actuel	Nouveau régime			Régime actuel	Nouveau régime			Régime actuel	Nouveau régime		
		Base ⁽²⁾	Standard	Enrichie		Base ⁽²⁾	Standard	Enrichie		Base ⁽²⁾	Standard	Enrichie
Soins Médicaux												
Contribution de l'employé	29 \$	23 \$	30 \$	41 \$	34 \$	27 \$	35 \$	49 \$	65 \$	52 \$	67 \$	93 \$
Impôt sur av. imposables estimé (mal+dent au Qc)	4 \$	4 \$	4 \$	4 \$	5 \$	5 \$	5 \$	5 \$	9 \$	9 \$	9 \$	9 \$
Coût total pour l'employé	33 \$	27 \$	34 \$	45 \$	39 \$	32 \$	40 \$	54 \$	74 \$	61 \$	76 \$	102 \$
Différence avec le régime actuel		(6 \$)	1 \$	12 \$		(7 \$)	1 \$	15 \$		(13 \$)	2 \$	28 \$
Soins Dentaires												
Contribution de l'employé	11 \$	11 \$	11 \$	17 \$	17 \$	17 \$	17 \$	27 \$	25 \$	25 \$	25 \$	38 \$
Impôt sur av. imposables estimé (mal+dent au Qc)	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$	2 \$	2 \$	2 \$	2 \$	3 \$	3 \$	3 \$	3 \$
Coût total pour l'employé	12 \$	12 \$	12 \$	18 \$	19 \$	19 \$	19 \$	29 \$	28 \$	28 \$	28 \$	41 \$
Différence avec le régime actuel		0 \$	0 \$	6 \$		0 \$	0 \$	10 \$		0 \$	0 \$	13 \$

(1) Basé sur les taux au 1^{er} juin 2015 et incluant la taxe de ventes (9% au Québec)

(2) Base en soins médicaux et Standard en soins dentaires

* Le choix d'option peut être différent pour les garanties soins médicaux et soins dentaires

** La tarification sera ajustée selon la date effective du nouveau régime pour refléter le prochain renouvellement

Note SGPUM : Tous nos travaux ont été supportés sur l'idée que le nouveau Régime Standard devait représenter un coût équivalent au Régime actuel

Les chiffres en **bleu** représentent un coût moindre par rapport au régime actuel
Les chiffres en **rouge** représentent un coût supérieur par rapport au régime actuel

Impact des modifications au régime

Statistiques d'utilisation du régime actuel

Estimation du débours annuel additionnel découlant du changement au seuil des débours admissibles - Option Standard (550 \$)
(montant et application sur les médicaments seulement)

Représente 83 % des assurés

	Individuel		Monoparental ⁽¹⁾		Familial ⁽¹⁾		TOTAL	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Aucun impact	353	69%	104	61%	453	51%	910	58%
Moins de 50 \$	44	9%	7	4%	68	8%	119	8%
50 - 100 \$	24	5%	13	8%	62	7%	99	6%
100 \$ - 150 \$	19	4%	7	4%	43	5%	69	4%
150 \$ - 200 \$	12	2%	12	7%	32	4%	56	4%
200 \$ - 250 \$	9	2%	3	2%	39	4%	51	3%
250 \$ - 300 \$	13	3%	3	2%	26	3%	42	3%
300 \$ - 400 \$	21	4%	12	7%	75	8%	108	7%
400 \$ - 500 \$	7	1%	6	4%	33	4%	46	3%
500 \$ - 600 \$	4	1%	1	1%	21	2%	26	2%
600 \$ - 700 \$	2	0%	1	1%	16	2%	19	1%
700 \$ - 800 \$	2	0%	1	1%	8	1%	11	1%
800 \$ - 900 \$	1	0%	1	1%	5	1%	7	0%
900 \$ - 1 000 \$	1	0%	0	0%	0	0%	1	0%
1 000 \$ - 1 250 \$	0	0%	0	0%	9	1%	9	1%
1 250 \$ - 1 500 \$	0	0%	0	0%	2	0%	2	0%
1 500 \$ - 1 750 \$	0	0%	0	0%	1	0%	1	0%
Total	512	100%	171	100%	893	100%	1 576	100%

(1) Pour les certificats avec statut monoparental ou familial, le tableau illustre le débours additionnel total pour l'ensemble des personnes assurées (lorsque plus d'un assuré dépasse le seuil).

(2) Les données ne tiennent pas compte des frais non-admissibles actuellement qui pourraient le devenir dans le nouveau régime (par exemple suite à l'élimination du maximum par visite pour les soins paramédicaux)

(3) Les données ne tiennent pas compte des débours additionnels qui pourraient résulter de l'utilisation de médicaments d'origine lorsqu'un générique est disponible (l'excédent de coût du médicament d'origine sur le générique n'est pas un frais admissible).

Note SGPUM : Même si la valeur de Débours est à notre désavantage, l'impact ne sera pas trop conséquent (moins de 250\$ par année) pour une grande majorité (83%). De plus les répercussions financières pour les autres 17% sont quand même limitées.

Impact des modifications au régime

Exemple – Soins paramédicaux

Remboursement – service professionnel

Profil	Actuel	Proposé		
		Base	Standard	Enrichie
<u>Naturopathe</u> 6 visites à 75 \$ par visite	$6 \times (25 \$ \times 80\%) =$ 120 \$	$6 \times (75 \$ \times 70\%) =$ 315 \$	$6 \times (75 \$ \times 80\%) =$ 360 \$	$6 \times (75 \$ \times 90\%) =$ 405 \$
<u>Ostéopathe</u> 3 visites à 100 \$ par visite	$3 \times (25 \$ \times 80\%) =$ 60 \$	$3 \times (100 \$ \times 70\%) =$ 210 \$	$3 \times (100 \$ \times 80\%) =$ 240 \$	$3 \times (100 \$ \times 90\%) =$ 270 \$
Frais totaux encourus	750 \$	750 \$	750 \$	750 \$
Remboursement par le régime	180 \$	300 \$ admissible, remboursement 210 \$	500 \$ admissible, remboursement 400 \$	750 \$ admissible, remboursement 675 \$
Déboursé de l'employé	570 \$	540 \$	350 \$	75 \$

Gain :

30 \$

220 \$

495 \$

Impact des modifications au régime

Statistiques d'utilisation du régime actuel

- Utilisation des paramédicaux

UTILISATION DES SOINS PARAMÉDICAUX - EMPLOYÉS

Type de soins utilisés	Nombre	Pourcentage				
Aucun	942	64%				
Psychologue seulement	71	5%				
Physiothérapeute seulement	87	6%				
Psychologue et physiothérapeute	25	2%				
Psychologue et autres spécialistes	53	4%	}	1 spécialiste	262	18%
Physiothérapeute et autres spécialistes	54	4%		2 spécialistes	59	4%
Autres spécialistes seulement	211	14%		3 spécialistes	18	1%
Psychologue, physiothérapeute et autres spécialistes	26	2%		4 spécialistes ou plus	5	0%
TOTAL	1 469	100%		344	23%	

UTILISATION DES SOINS PARAMÉDICAUX - CONJOINTS

Type de soins utilisés	Nombre	Pourcentage				
Aucun	532	62%				
Psychologue seulement	40	5%				
Physiothérapeute seulement	68	8%				
Psychologue et physiothérapeute	10	1%				
Psychologue et autres spécialistes	21	2%	}	1 spécialiste	150	18%
Physiothérapeute et autres spécialistes	44	5%		2 spécialistes	44	5%
Autres spécialistes seulement	130	15%		3 spécialistes	14	2%
Psychologue, physiothérapeute et autres spécialistes	12	1%		4 spécialistes ou plus	1	0%
TOTAL	857	100%		209	24%	

Note SGPUM : La mise en commun du plafond pour plusieurs spécialités touchera 23% des assurés, mais les montants excédentaires au plafond resteront raisonnables. Dans le cas contraire, un suivi sera fait lors du bilan annuel.

Impact des modifications au régime

Statistiques d'utilisation – Frais de laboratoire (année 2014)

	# Réclamants *	Réclamation minimum	Réclamation maximum	Moyenne
Frais admissibles	592	10.00 \$	2 855.00 \$	426.99 \$
Montant payé	592	8.00 \$	2 707.03 \$	365.63 \$

Répartition des réclamants* (selon le montant admissible)

Moins de 100 \$	128	}	503	85.0%
100 \$ - 249 \$	118			
250 \$ - 499 \$	149			
500 \$ - 749 \$	108			
750 \$ - 999 \$	41	}	89	15.0%
1000 \$ - 1249 \$	16			
1250 \$ - 1499 \$	14			
1500 \$ - 1749 \$	12			
1750 \$ - 1999 \$	3			
2000 \$ et plus	3			
Total	592			

Note SGPUM : Ces chiffres (15% au-delà du plafond de 750\$ originellement proposé par l'assureur) nous ont alarmé, pas tant sur le pourcentage (15%) mais sur le fait que les montants en Imagerie médicale peuvent très vite aller très haut (voir la preuve ici même) d'où la demande de conserver un niveau illimité.

* un réclamant peut être un adhérent, un conjoint ou un enfant

Montant payé par certificats **	Moyenne	Maximum	Total
Échographie	164 \$	707 \$	35 800 \$
Électro-cardiogramme	97 \$	477 \$	2 621 \$
IRM	634 \$	2 380 \$	41 833 \$
Test diagnostiques	316 \$	2 707 \$	127 566 \$
Tomographie	311 \$	560 \$	7 776 \$

** Le montant étant par certificat, il cumule les montants pour l'adhérent et les autres personnes assurés (conjoint, enfants)

Impact des modifications au régime

Statistiques d'utilisation du régime actuel

- Appareils auditifs

Année	Nb réclamations	Moyenne des réclamations	Réclamation minimum	Réclamation maximum *
2012	5	600.00 \$	600.00 \$	600.00 \$
2013	4	412.01 \$	120.00 \$	600.00 \$
2014	3	270.10 \$	60.29 \$	600.00 \$

* le maximum est de 600 \$ selon les paramètres du régime

Note SGPUM : On sait que le coût de ces appareils est prohibitif mais malheureusement il y a trop peu de réclamants pour tenter de négocier une amélioration.

Règles administratives (régime proposé)

- Tous les deux ans (sauf si événement de vie), le professeur a la possibilité de modifier ses choix
- Exemples d'événement de vie admissible :
 - Mariage
 - Divorce
 - Décès du conjoint
 - Naissance ou adoption d'un premier enfant
 - Etc.
- D'autres règles administratives seront applicables dans des cas spécifiques, comme par exemple le régime applicable aux professeurs absents du travail.

Note SGPUM : Au moment de la mise en place du nouveau régime, bien sûr, pour le dernier point.

Conclusion

- Régimes proposés alignés avec les objectifs ciblés :
 - Reflète les résultats du sondage aux professeurs
 - Flexibilité accrue
 - Meilleur contrôle des coûts à long terme
 - En ligne avec les meilleures pratiques du marché

ANNEXES

Profils d'utilisateurs

Note SGPUM : Nous travaillerons avec la DRH pour la mise en place d'un SIMULATEUR en LIGNE qui permettra à chacun de considérer au mieux ses options et donc de procéder au choix de nouveau Régime dans le meilleur de son intérêt en fonction de son utilisation planifiée (autant que faire se peut).

Note SGPUM : Différents scénarios ont été testés pour envisager les répercussions positives (en vert) ou négatives (en rouge) sur le coût du Régime en comparant les nouveaux Régimes au Régime actuel.

ILLUSTRATION POUR EMPLOYÉ TYPE

Protection :

Individuelle

Niveau d'utilisation

Moyen (60^{ème} percentile)

Frais médicaux et dentaires

1 médicament original par mois (70 \$) - Générique disponible à 30\$

5 visites chez le chiropraticien (40 \$ par visite)

1 visite chez le naturopathe (70 \$ par visite)

3 visites chez l'acupuncteur (60 \$ par visite)

2 visites chez le dentiste par année à 125 \$ par visite⁽¹⁾

Type de frais	Frais encourus	Remboursement			
		Régime actuel	Régime proposé		
			Base ⁽¹⁾⁽²⁾	Standard	Enrichie
Médicaments - Originaux	840 \$	632 \$	252 \$	288 \$	324 \$
Soins paramédicaux - Chiropraticien	200 \$	100 \$	140 \$	160 \$	180 \$
Soins paramédicaux - Naturopathe	70 \$	20 \$	49 \$	56 \$	63 \$
Soins paramédicaux - Acupuncteur	180 \$	60 \$	21 \$	144 \$	162 \$
Soins dentaires	250 \$	100 \$	100 \$	100 \$	225 \$
TOTAL	1 540 \$	912 \$	562 \$	748 \$	954 \$

	Coût à l'employé			
	Régime actuel	Régime proposé		
		Base ⁽¹⁾⁽²⁾	Standard	Enrichie
Frais non-remboursés	628 \$	978 \$	792 \$	586 \$
Cotisation annuelle (incl. taxe de vente)	1 032 \$	879 \$	1 054 \$	1 500 \$
Coût total pour l'employé (en utilisant un médicament d'origine)	1 660 \$	1 857 \$	1 846 \$	2 086 \$
Coût total pour l'employé (en utilisant un médicament générique)	1 514 \$	1 327 \$	1 316 \$	1 556 \$

(1) Un examen de rappel couvert aux 9 mois sous le régime actuel et sous le régime standard

(2) Régime de base pour les soins médicaux et standard pour les soins dentaires

NOTE

Avec une clause de substitution générique, l'excédent de coût du médicament d'origine sur le générique n'est pas considéré comme une dépense admissible au fins du déboursé maximum

ILLUSTRATION POUR EMPLOYÉ TYPE

Protection : Monoparentale

Niveau d'utilisation Faible (30^{ème} percentile)

Frais médicaux et dentaires

Enfant : 3 médicaments dans l'année (25 \$)

Adulte : 6 visites chez le physiothérapeute à 75 \$ par visite

Adulte : 1 visite chez le dentiste par année à 125 \$ par visite

Enfant : 1 visite chez le dentiste par année à 100 \$ par visite + 100 \$ en soins de base

Type de frais	Frais encourus	Remboursement			
		Régime actuel	Régime proposé		
			Base ⁽²⁾	Standard	Enrichie
Médicaments - Enfant	75 \$	20 \$	53 \$	60 \$	68 \$
Soins paramédicaux	450 \$	320 \$	315 \$	360 \$	405 \$
Soins dentaires - Adulte	125 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Soins dentaires - Enfant	100 \$	75 \$	75 \$	75 \$	75 \$
Soins base - Enfant	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
TOTAL	850 \$	615 \$	643 \$	695 \$	748 \$

	Coût à l'employé			
	Régime actuel	Régime proposé		
		Base ⁽²⁾	Standard	Enrichie
Frais non-remboursés	235 \$	208 \$	155 \$	103 \$
Cotisation annuelle (incl. taxe de vente)	1 342 \$	1 159 \$	1 368 \$	1 962 \$
Coût total pour l'employé	1 577 \$	1 367 \$	1 523 \$	2 064 \$

(2) Régime de base pour les soins médicaux et standard pour les soins dentaires

ILLUSTRATION POUR EMPLOYÉ TYPE

Protection : Monoparentale
Niveau d'utilisation Élevé (90^{ème} percentile)

Frais médicaux et dentaires

Adulte : 1 médicament unique par mois (100 \$) - Sans générique disponible
 Adulte : 1 médicament générique par mois (30 \$)
 Enfant : 1 médicament générique par mois (60 \$)
 Adulte : 10 visites chez le psychologue (120 \$ par visite)
 Enfant : 6 visites chez le physiothérapeutes (65 \$ par visite)
 Adulte : 3 paires de bas de compression à 94 \$ la paire, 660 \$ en frais de laboratoire
 Adulte : 2 visites chez le dentiste par année à 125 \$ par visite⁽¹⁾
 Adulte : Autres soins dentaires : 400 \$ en soins de base, 600 \$ en soins de parodontie
 Enfant : 1 000 \$ en soins d'orthodontie

Type de frais	Frais encourus	Remboursement			
		Régime actuel	Régime proposé		
			Base ⁽¹⁾⁽²⁾	Standard	Enrichie
Médicaments - Adulte	1 560 \$	1 300 \$	1 092 \$	1 248 \$	1 404 \$
Médicaments - Enfant	720 \$	536 \$	538 \$	576 \$	648 \$
Soins paramédicaux - Psychologue	1 200 \$	800 \$	350 \$	800 \$	1 125 \$
Soins paramédicaux - Physiothérapeute	390 \$	314 \$	273 \$	312 \$	351 \$
Autres frais médicaux - Bas	282 \$	100 \$	70 \$	80 \$	90 \$
Autres frais médicaux - Laboratoire	660 \$	660 \$	462 \$	528 \$	594 \$
Soins dentaires - Préventifs	250 \$	100 \$	100 \$	100 \$	225 \$
Soins dentaires - Base	1 000 \$	800 \$	800 \$	800 \$	900 \$
Soins dentaires - Orthodontie	1 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	488 \$
TOTAL	7 062 \$	4 610 \$	3 685 \$	4 444 \$	5 825 \$

	Coût à l'employé			
	Régime actuel	Régime proposé		
		Base ⁽¹⁾⁽²⁾	Standard	Enrichie
Frais non-remboursés	2 452 \$	3 377 \$	2 618 \$	1 238 \$
Cotisation annuelle (incl. taxe de vente)	1 342 \$	1 159 \$	1 368 \$	1 962 \$
Coût total pour l'employé	3 794 \$	4 536 \$	3 986 \$	3 199 \$

(1) Un examen de rappel couvert aux 9 mois sous le régime actuel et sous le régime standard

(2) Régime de base pour les soins médicaux et standard pour les soins dentaires

ILLUSTRATION POUR EMPLOYÉ TYPE

Protection : Familiale
Niveau d'utilisation Faible (30^{ème} percentile)

Frais médicaux et dentaires

Adulte 1 : 1 médicament générique par mois (20 \$)
 Adulte 2 : 1 médicament générique par mois (25 \$)
 Enfants : 5 médicaments dans l'année (40 \$)
 Enfants : 1 examen de la vue pour chaque enfant (50 \$ par examen), 1 paire de lunettes pour 1 enfant (400 \$)
 Enfant (< 10 ans): 2 visites dentaire par année (1^{ère} à 50 \$, 2^{ème} à 100 \$)⁽¹⁾
 Enfant (> 10 ans) : 2 visites dentaire par année à 100 \$ par visite⁽¹⁾
 Adulte 1 : 1 visite dentaire par année à 125 \$ par visite
 Adulte 2 : 2 visites préventives par année à 125 \$ par visite⁽¹⁾
 Enfants : 100 \$ en soins de base pour 1 enfant

Type de frais	Frais encourus	Remboursement			
		Régime actuel	Régime proposé		
			Base ⁽¹⁾⁽²⁾	Standard	Enrichie
Médicaments - Adulte 1	240 \$	152 \$	168 \$	192 \$	216 \$
Médicaments - Adulte 2	300 \$	200 \$	210 \$	240 \$	270 \$
Médicaments - Enfants	200 \$	160 \$	140 \$	160 \$	180 \$
Examens de la vue - Enfants	100 \$	0 \$	0 \$	80 \$	90 \$
Lunettes - Enfant	400 \$	0 \$	0 \$	120 \$	225 \$
Soins dentaires - Enfant < 10 ans	150 \$	25 \$	25 \$	25 \$	125 \$
Soins dentaires - Enfant > 10 ans	200 \$	75 \$	75 \$	75 \$	175 \$
Soins dentaires - Adulte 1	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$
Soins dentaires - Adulte 2	250 \$	125 \$	125 \$	125 \$	250 \$
Soins base - Enfant	100 \$	80 \$	80 \$	80 \$	90 \$
TOTAL	2 065 \$	942 \$	948 \$	1 222 \$	1 746 \$

	Coût à l'employé			
	Régime actuel	Régime proposé		
		Base ⁽¹⁾⁽²⁾	Standard	Enrichie
Frais non-remboursés	1 123 \$	1 117 \$	843 \$	319 \$
Cotisation annuelle (incl. taxe de vente)	2 340 \$	1 994 \$	2 390 \$	3 404 \$
Coût total pour l'employé	3 463 \$	3 111 \$	3 233 \$	3 723 \$

(1) Un examen de rappel couvert aux 9 mois sous le régime actuel et sous le régime standard

(2) Régime de base pour les soins médicaux et standard pour les soins dentaires

NOTE

Avec une clause de substitution générique, l'excédent de coût du médicament d'origine sur le générique n'est pas considéré comme une dépense admissible au fins du déboursé maximum

ILLUSTRATION POUR EMPLOYÉ TYPE

Protection :

Familiale

Niveau d'utilisation

Moyen (60^{ème} percentile)

Frais médicaux et dentaires

Adulte 1 : 1 médicament original par mois (70 \$) - Générique disponible à 30\$

Adulte 2 : 15 visites chez le physiothérapeute (1ère visite à 90 \$, ensuite 70 \$)

Adulte 1 : Verres de contact (500 \$)

Adulte 1 : 1 visite dentaire par année à 125 \$ par visite

Adulte 2 : 1 visite dentaire par année à 125 \$ par visite

Adulte 2 : 700 \$ en soins de parodontie

Type de frais	Frais encourus	Remboursement			
		Régime actuel	Régime proposé		
			Base ⁽²⁾	Standard	Enrichie
Médicaments - Adulte 1	840 \$	632 \$	252 \$	288 \$	324 \$
Soins paramédicaux - Adulte 2	1 070 \$	600 \$	350 \$	800 \$	963 \$
Soins la vue - Adulte 1	500 \$	0 \$	0 \$	160 \$	270 \$
Soins dentaires - Adulte 1	125 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Soins dentaires - Adulte 2	125 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Soins de parodontie - Adulte 2	700 \$	560 \$	560 \$	560 \$	630 \$
TOTAL	3 360 \$	1 992 \$	1 362 \$	2 008 \$	2 387 \$

	Coût à l'employé			
	Régime actuel	Régime proposé		
		Base ⁽²⁾	Standard	Enrichie
Frais non-remboursés	1 368 \$	1 998 \$	1 352 \$	973 \$
Cotisation annuelle (incl. taxe de vente)	2 340 \$	1 994 \$	2 390 \$	3 404 \$
Coût total pour l'employé (en utilisant un médicament d'origine)	3 708 \$	3 992 \$	3 742 \$	4 377 \$
Coût total pour l'employé (en utilisant un médicament générique)	3 612 \$	3 512 \$	3 262 \$	3 897 \$

(2) Régime de base pour les soins médicaux et standard pour les soins dentaires

NOTE

Avec une clause de substitution générique, l'excédent de coût du médicament d'origine sur le générique n'est pas considéré comme une dépense admissible au fins du déboursé maximum

ILLUSTRATION POUR EMPLOYÉ TYPE

Protection : Familiale
Niveau d'utilisation Élevé (90^{ème} percentile)

Frais médicaux et dentaires

Adulte 1 : 3 médicaments par mois (50 \$ - unique, 30 \$ unique, 20 \$ générique)

Adulte 2 : 3 médicaments par mois (100 \$ - unique, 50 \$ unique, 30 \$ générique)

Adulte 1 : 12 visites chez le psychologue (100 \$)

Enfant : 6 visites chez le physiothérapeute (65 \$)

Adulte 1 : 2 visites dentaires par année à 125 \$ par visite⁽¹⁾

Adulte 2 : 1,800 \$ en soins de restauration majeure

Enfant : 1 000 \$ en soins d'orthodontie

Type de frais	Frais encourus	Remboursement			
		Régime actuel	Régime proposé		
			Base ⁽¹⁾⁽²⁾	Standard	Enrichie
Médicaments - Adulte 1	1 200 \$	940 \$	840 \$	960 \$	1 080 \$
Médicaments - Adulte 2	2 160 \$	1 900 \$	1 512 \$	1 728 \$	1 944 \$
Soins paramédicaux - Adulte 1	1 200 \$	1 000 \$	350 \$	800 \$	1 080 \$
Soins paramédicaux - Enfant	390 \$	312 \$	273 \$	312 \$	351 \$
Soins dentaires - Adulte 1	250 \$	100 \$	100 \$	100 \$	225 \$
Soins dentaires - Adulte 2	1 800 \$	888 \$	888 \$	888 \$	888 \$
Soins d'orthodontie - Enfant	1 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	500 \$
TOTAL	8 000 \$	5 140 \$	3 963 \$	4 788 \$	6 068 \$

	Coût à l'employé			
	Régime actuel	Régime proposé		
		Base ⁽¹⁾⁽²⁾	Standard	Enrichie
Frais non-remboursés	2 861 \$	4 038 \$	3 213 \$	1 933 \$
Cotisation annuelle (incl. taxe de vente)	2 340 \$	1 994 \$	2 390 \$	3 404 \$
Coût total pour l'employé	5 201 \$	6 032 \$	5 603 \$	5 336 \$

(1) Un examen de rappel couvert aux 9 mois sous le régime actuel et sous le régime standard

(2) Régime de base pour les soins médicaux et standard pour les soins dentaires